

Virage

Vous avez entre
16 et 30 ans ?

Vous avez
besoin d'un
coup de pouce
dans votre
parcours ?

Vous avez envie
de reprendre un
rythme ?

Vous n'êtes ni
en emploi, ni en
formation, ni
scolarisé ?

Avec Virage, vous pouvez bénéficier...

- d'un programme adapté de 15h/semaine
- d'un accompagnement personnalisé
- d'une indemnisation pouvant aller jusqu'à 756,63€/mois*
- d'une protection sociale

*rémunération variable selon ta situation



Virage54.o2r

Virage



C'est quoi "Virage" ?

"Virage", c'est un dispositif d'**accompagnement renforcé** pour des personnes qui ne sont **ni scolarisées, ni en emploi, ni en formation**.

Un contrat d'engagement est alors signé entre vous et l'équipe éducative. Ce contrat vous ouvre des droits à une protection sociale et, sous conditions, à une indemnité mensuelle allant de 220,92€ à 756,63€ (calculée selon votre situation).

Dans ce cadre, un travailleur social vous accompagne de manière individualisée et personnalisée, selon vos besoins et vos demandes, vers : **l'insertion socio-professionnelle, le logement, la mobilité et la santé**.

Vous participez ainsi à un programme de **15h/semaine**, que votre référent co-construit avec vous.



N'hésitez pas à nous contacter !

Pour la Métropole du Grand Nancy

Clotilde COLOMBAIN

06 15 74 06 99

Marie RAMBOURG

06 09 82 75 21

Valérie ARTZ

06 11 56 16 74

Younes SAYOUR

06 09 70 54 54

Pour le Val de Lorraine

Clotilde COLOMBAIN Valérie ARTZ

Pour les Terres de Lorraine

Marie RAMBOURG Younes SAYOUR